



AU PAYS DE GLANES

 **Bulletin municipal** 

N° 30 - DÉCEMBRE 2022

VOEUX MUNICIPAUX

L'ensemble du Conseil Municipal vous souhaite de très bonnes fêtes de fin d'année et vous convie à la traditionnelle soirée des voeux :

**LE VENDREDI 6 JANVIER
À PARTIR DE 19 H 30**

LE MAIRE, Jacques FERRAND



SOMMAIRE

P2 - EDITO DU MAIRE

P3 - GAZETTE DES TRAVAUX

P6 - VIE QUODIDIENNE COMMUNALE

P12 - VIE ASSOCIATIVE ET FESTIVE

P13 - INFOS INSTITUTIONNELLES

P15 - ARRÊT SUR IMAGES

P16 - ETAT CIVIL

P16 - INFOS PRATIQUES

Edito du Maire

Chères habitantes, chers habitants de Glanes,

Nous tenons pour commencer à vous remercier sincèrement pour votre compréhension, car plusieurs mois durant, vous avez eu la gentillesse de prendre patience face aux travaux. Les désagréments ont été nombreux, mais ils arriveront très prochainement à leur terme pour le secteur concerné.

Nous connaissons quelques difficultés de réglage de l'éclairage public, élément que vous avez sans doute pu constater. Le passage à des ampoules LED permet de réduire la consommation d'énergie de nos lampadaires et couvrir avec une lumière plus chaleureuse la voirie publique. Globalement, la municipalité maîtrise ses dépenses énergétiques, mais il sera important d'améliorer prochainement l'isolation de la Mairie.

Trois maisons sont en construction sur le territoire de la commune. Nous souhaitons une bonne installation aux nouveaux venus.

Sur le volet sécurité, la municipalité va engager le renouvellement du Plan Communal de Sauvegarde, avec notamment la mise à jour des relais de quartier. Un exercice grandeur nature sera donc prévu afin de tester le futur dispositif.

Cette trentième édition du bulletin municipal de Glanes est l'occasion de féliciter tous les acteurs de la commune, associatifs, entreprises, agriculteurs, pour leur investissement quotidien. Ils contribuent pour chacun, à l'amélioration du cadre de vie, à la vitalité économique et culturelle de notre commune.

Le Maire, Jacques FERRAND





LA GAZETTE DES TRAVAUX

Suite et fin des travaux d'enfouissement

Comme vous avez pu le constater, les travaux d'enfouissement s'achèvent rue de la Mairie, rue de l'école, rue des Peyres et route de Bretenoux.

La clôture de ce programme se poursuivra au printemps par la suppression des fils, poteaux et le goudronnage au propre.

Le reste à charge de la commune hors subventions à venir s'élève à un montant de 155 000 €. Des fonds de soutien auprès du Département du Lot ont été sollicités.

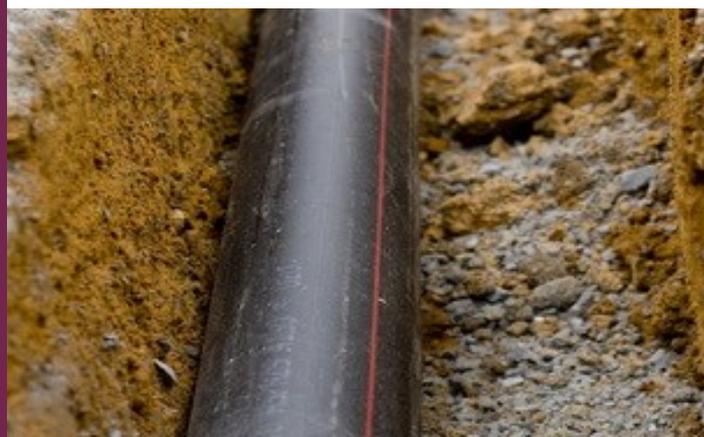
Nous avons obtenu un accord de principe pour la réalisation de la dernière tranche, route d'Estal et rue du Ségala après l'été 2023.

Création d'une antenne du réseau d'assainissement

Le système d'assainissement collectif communal est mutualisé avec la réception des eaux de pluie. C'est ce qu'on appelle un réseau unitaire. Dans ce cas et après plusieurs épisodes exceptionnels de fortes pluies, le système s'est parfois retrouvé en surcharge, provoquant des débordements et des déversements dans certaines parcelles privées.

Afin de pallier ce désagrément qui entraîne des soucis sanitaires, la municipalité a entrepris une petite étude qui débouche à la création d'une antenne du réseau principal comme nous vous l'annoncions dans le précédent bulletin.

Cette antenne annexe est prévue pour 2023 et implique de passer sous la route départementale 3. Ces travaux conséquents qui rejoindront le déversoir route du Pontouillac sont estimés à 145 000 € HT. Une demande de subvention de 40 % de ce montant a été déposée auprès de l'Etat.





VIE QUOTIDIENNE

Entretien avec Jacques Ferrand, Maire de Glanes

Jacques, tu es maire depuis 2008, raconte-nous ton parcours.

J'ai été élu en mars 1989, cela fera donc bientôt 34 ans que je siège au sein du conseil municipal. Il y avait 5 nouveaux venus cette année-là (Jacques Bacalou, Bernard Blin, Véronique Cros et Jean-Claude Frégeat).

Tu as toujours vécu à Glanes ?

Je suis né à Saint-Céré en 1967, mais j'ai toujours vécu à Glanes. J'étais à l'école de Glanes. A l'époque, il n'y avait qu'un seul instituteur pour une vingtaine d'élèves tous niveaux confondus. Après le lycée agricole d'Aurillac, je suis revenu au pays travailler en 1984. Je me suis installé agriculteur au 1er janvier 1989.

Qu'est ce qui a fait que tu t'es engagé au Conseil Municipal ?

Depuis plusieurs générations, il y a toujours eu quelqu'un de la famille au conseil Municipal. Dans le temps dans nos petits villages, c'était souvent comme ça.

Mon arrière-grand-père, qui s'appelait Auguste Lafon, était maire de Glanes de 1906 à 1916.

Pour ma part, j'ai toujours eu de la volonté pour aider les autres. Dans les associations, je suis bien plus souvent le trésorier que le secrétaire. En clair, je préfère les chiffres à l'écriture.

Qu'est ce qui fait la différence entre Glanes et d'autres communes ?

La commune est toute proche du bassin de vie de Biars, avec sa zone industrielle. Pourtant, nous avons gardé toute la qualité des paysages et de la nature environnante.

Tu t'intéresses à la vie passée de la commune ?

Oui, la vie à Glanes est faite d'anecdotes qui racontent l'âme du village.

Le vin a fait que les habitants se sont toujours déplacés, la culture de la vigne permettait une certaine ouverture d'esprit via le commerce. La viticulture faisait correspondre les producteurs avec des marchands et des clients. Ce village était ouvert sur l'extérieur et notamment sur l'Auvergne.

Le patois d'Aurillac et le patois de Glanes ont bien plus de points communs qu'avec celui de nos voisins corréziens.

On a aussi parlé très tôt le français par ce biais. Les anciens disaient qu'à Glanes, « on était les premiers à parler français aux ânes ». Ce terme pouvait être interprété de plusieurs façons, mais souvent de manière péjorative.

La truffe était aussi très présente. La culture a fortement diminué à partir des années 1920. On disait à l'époque que le responsable était le train à charbon de la vallée de la Cère et sa pollution.

En tant qu'élu, comment as-tu perçu l'évolution de l'action publique et du territoire ces dernières années ?

J'étais déjà élu à l'arrivée des premières communautés de communes en 1993. C'était Cère-et-Dordogne à l'époque. Le format était très léger, avec très peu d'agents. La communauté des communes est montée de plus en plus en compétences depuis. J'ai connu quelques faits marquants sur la commune : la fermeture de l'école, le nouveau réseau d'eau en 1995, le 1er ordinateur acheté en 1990 40 000 Francs, la création de la halle en 2004.

Si l'on additionne tous les projets gros ou petits, la municipalité a fait beaucoup de choses et évolué avec son temps.





VIE QUOTIDIENNE

DISTINCTION : L'ordre National du Mérite Agricole pour une Glanoise

Nous tenions à féliciter Madame Michèle FREGEAT, reçue le lundi 16 mai 2022 dans l'Ordre National du Mérite Agricole.

Votre travail méritait d'être honoré tant par cette distinction que ce petit mot dans notre bulletin pour rendre hommage à la femme de caractère et d'engagement que vous êtes.



A l'occasion de la cérémonie aux côtés du Sénateur, Jean-Claude Requier, Nicolas Regny, Sous-préfet d'arrondissement de Cahors a eu l'occasion de lui remettre la décoration.

CINEMA - Le succès de l'opération Ciné Belle Etoile



Avec l'initiative de Cauvaldor, de la municipalité et du comité des Fêtes de Glanes, le Ciné Belle Etoile du mercredi 24 août a été placé sous le signe du succès. Une centaine de personnes s'est mobilisée le temps d'une soirée en plein air pour une projection du film « Le sens de la famille » choisi pour l'occasion par les jeunes de Glanes.

Actualités décalées



29 colis ont été distribués aux aînés de + de 75 ans habitant la commune de Glanes

Notre agent communal s'est renversé en camion. Plus de peur que de mal. Rien n'a été cassé.

Plusieurs chiens se baladent sans maître dans le village et perturbent parfois les riverains.

1500 € ont été perçus pour 10 locations de la salle des fêtes en 2022.

Le pointage de l'INSEE nous a annoncé une baisse de 0.2 % de la population soit 297 (2014-2020).



VIE ASSOCIATIVE ET

LE COMITÉ DES FÊTES ET SES PROJETS

Une année bien remplie pour le Comité des Fêtes et nous en sommes heureux !

Pour cette année 2022 nous avons pu retrouver l'ensemble de nos rendez-vous festifs. La soirée Pescajounes au printemps, dans une bonne ambiance. **Le marché festif de fin juillet**, qui aura été une très belle édition, pour laquelle les participants -particulièrement nombreux- ont pu profiter d'une agréable soirée qui aura bien tenu son rang festif. Exposants et organisateurs étant également pleinement satisfaits de cette édition.

Même satisfaction pour la manifestation de la mi-octobre. La 8^{ème} édition de la « **Balade dans les Vignes et Repas sous la Halle** » a pu profiter d'une météo très agréable et amener sur les chemins de Glanes et alentours, près de 400 marcheurs, pour découvrir ou re-découvrir (ou re-re-découvrir...) nos paysages viticoles, ou simplement profiter de l'ambiance sur les sentiers et autour de la Halle.

Enfin, le samedi 3 décembre, à la salle des fêtes, **une animation de Noël** était proposée aux enfants de Glanes. Ils ont pu s'exercer à la réalisation de décorations de Noël et assister à un très joli spectacle de magie et conte, qui les auront captivés, avant de profiter d'un bon goûter de Noël. Les personnes de la maison d'accueil de Glanes, également conviées, ont elles aussi apprécié ce moment de divertissement.

Une année bien remplie donc et 2023 pourrait être encore plus riche en événements ! Une nouvelle manifestation est en effet en prévision pour la mi-juin : les « **Olympiades Viticoles** ». L'objectif est de mettre en avant la tradition vigneronne du village de Glanes, au travers d'épreuves et animations mêlant caractère historique, sportif et ludique. A suivre...

En attendant de vous retrouver, le Comité vous souhaite ses meilleurs **Vœux** pour cette nouvelle année 2023.



FESTIVE DE GLANES



LA CUVÉE D'OR DE GLANES

La cuvée d'Or est sur le point de clore son histoire. L'assemblée Générale annoncée pour le 5 janvier prévoit à l'ordre du jour la triste nouvelle de la dissolution de l'association, par manque de volontaires pour les services.

Nous faisons bien entendu un appel aux bénévoles pour reprendre cette belle association qui a permis à tant de personnes de profiter d'activités ludiques et culturelles depuis 1978.

Bonnes fêtes à tous.

SOCIÉTÉ DE CHASSE DE GLANES

La société de chasse est une des plus anciennes associations de la commune.

Depuis le début de la saison, 6 sangliers ont été prélevés sur la commune. « Il y a beaucoup de passage de gibier et de destructions sur le Ségala cette année ».

La sécurité est l'affaire de tous. Les chasseurs sont pleinement conscients des problématiques de sécurité et du partage de la nature. La vigilance est de mise à l'occasion de nos sorties.

La commune a une petite surface. Nous pratiquons à Glanes une chasse de proximité : nous sommes une douzaine d'adhérents, nous ne chassons pas tous les week-ends, pas tous en même temps et discutons régulièrement avec les agriculteurs et riverains de la commune.

Le Bureau : Didier Larraufie, Président - Michel Peyre, Secrétaire - Maximilien Cros, Trésorier



Une partie de l'équipe glanoise

GLANES ET GLANNES, LES CÉPAGES RÉUNIS

Cette année, la palette de champagne est arrivée juste avant les fêtes pour nous permettre de déguster quelques bulles pour Noël et le premier de l'an.

L'année 2023 est prévue pour notre retour à Glannes auprès de nos jumeaux champenois.

Comme à l'accoutumée, nous étudierons prochainement ce voyage pour le pont de l'Ascension.

L'assemblée Générale est prévue le vendredi 20 janvier, 20 H 30, à la salle des Fêtes.

Ordre du jour : Démission/renouvellement du bureau, préparation du voyage 2023, vie de Glannes (51) et perspectives, questions diverses.

INFOS INSTITUTIONNELLES - CAUVALDOR

QU'EST CE QUE LE PLAN LOCAL D'URBANISME INTERCOMMUNAL ?

Les lois successives ont renforcé le rôle de la communauté de communes dans l'aménagement du territoire et les règles d'urbanisme.

La commune, qui a élaboré le Plan Local d'Urbanisme en 2016, est aujourd'hui consultée par Cauvaldor, qui a en charge l'élaboration d'un Plan à l'échelle de tout le territoire intercommunal.

L'harmonisation des règles d'urbanisme sur ce vaste territoire (77 communes) et la conformité avec le cadre national ont alourdi les procédures d'établissement.



Après une longue procédure de diagnostic à l'occasion de laquelle la municipalité a reçu plusieurs fois les équipes de Cauvaldor, la communauté de communes s'est engagée dans l'élaboration de ce plan dans le respect des orientations de développement économique, agricole, de la préservation de la qualité environnementale et des paysages.

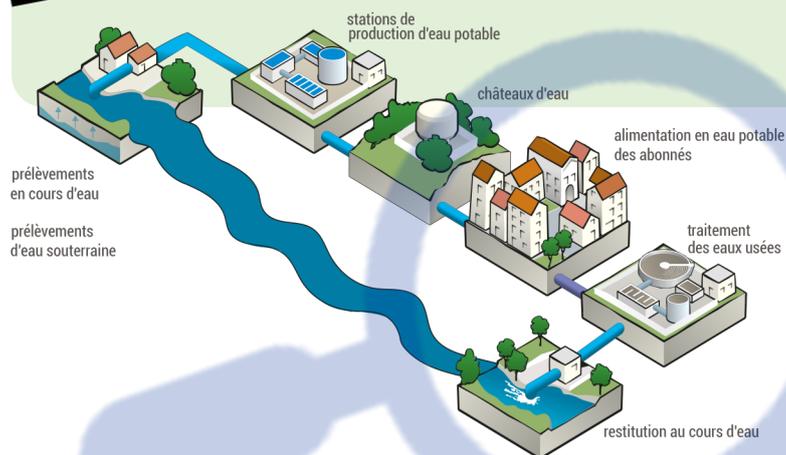
Pour Glanes, l'identité très agricole de la commune implique un regard vigilant sur le développement cohérent de l'habitat.

Ce document est important puisqu'il prévisagera des possibilités de développement sur le foncier communal, de l'habitat domestique, du bâti à caractère professionnel, ou en vue d'une autre exploitation (comme le photovoltaïque).

Votre contact privilégié demeure le secrétariat de mairie pour toute question relative aux nouvelles directives en vigueur ou à venir.



INFOS INSTITUTIONNELLES - L'ASSAINISSEMENT DE GLANES



L'assainissement collectif est partie intégrante du cheminement de l'eau de sa captation jusqu'à sa consommation, et les rejets d'épuration.

Ce système est financé par un abonnement, compris au moment de la facturation afin de contribuer à l'entretien et aux analyses des rejets.

La commune de Glanes est restée longtemps dépourvue de système d'assainissement collectif. Antérieurement, chaque habitation disposait de son propre système. Au quotidien, la commune assure les investissements et les coûts de fonctionnement d'entretien du nouveau système qui a été réalisé au début des années 2000.

Afin de se conformer à la réglementation, le conseil municipal a décidé de réaliser en 2004 une station utilisant des roseaux comme moyen filtrant. Ce choix a été fait principalement pour une raison financière car ce système a permis d'utiliser le réseau pluvial existant. Pour les habitations nouvelles il a été demandé de séparer les égouts du réseau pluvial.

Tout son fonctionnement est gravitaire et nécessite peu de frais. Un budget bien séparé est attribué pour toutes les dépenses et recettes. Au 1er janvier 2023, il reste à rembourser en capital 79 790 €.

Un petit tableau récapitulatif des investissements vous permettra de mieux comprendre la situation.

401 722 € - 2004

INSTALLATION DE LA STATION AVEC LE RACCORDEMENT PRINCIPAL

39 477 € - 2010-16

BRANCHEMENTS INDIVIDUELS AVEC MISES AUX NORMES

18 518 € - 2010

EXTENSION RUE DES POUJOLS

6 150 € - 2014

EXTENSION DU RÉSEAU QUARTIER DE LASSOLE (BOURG)

2 642 € - 2014

PARKING - ROUTE DE BRETENOUX

26 896 € - 2016

DÉCONNEXION DE VOIES D'EAU PARASITES (VERS LE CIMETIÈRE)

2 726 € - 2021

MISE À JOUR ET NUMÉRISATION DES PLANS

5 742 € - 2022

EXTENSION ROUTE DE GAGNAC

2 900 € - 2022

EXTENSION ROUTE DE BRETENOUX

3 700 € - 2022 Mise à jour des plans et étude pour une nouvelle antenne

TOTAL D'INVESTISSEMENT - 510 473 €



INFOS INSTITUTIONNELLES - L'ASSAINISSEMENT DE GLANES

POUR L'ASSAINISSEMENT NON-COLLECTIF

La réglementation impose à chaque habitation non raccordable au tout à l'égout d'être équipée d'un assainissement autonome (ou assainissement non collectif). Les Services Public d'Assainissement Non Collectif ont été créés au début des années 2000 sur le département du Lot pour contrôler et vérifier le bon fonctionnement de ces installations (neuves ou existantes) afin de limiter les risques sanitaires et/ou environnementaux.



Sur notre commune, cette compétence a été déléguée à la Communauté de Communes Cauvaldor.

Le SPANC de Cauvaldor a pour mission de réaliser différents types de visites :

Les visites régulières de vérification du bon fonctionnement et de l'entretien des installations d'assainissement non collectif existantes,

Visite obligatoire tous les 8 ans, déclenchée automatiquement par le SPANC par un envoi d'un avis de passage au propriétaire de la maison (Prix redevance 95€/visite) ;

Les visites ponctuelles effectuées sur demande de l'utilisateur lors d'un permis de construire ou d'une vente par exemple (150€/visite) :

- + La vérification de la conception (projet) des assainissements neufs ou réhabilités
- + La vérification de la bonne réalisation des travaux
- + Les diagnostics réalisés dans le cadre des ventes immobilières

C'est le technicien, David BIEYSSE, qui est chargé de ces visites sur Glanes. Il est joignable directement au 06.45.10.53.78 ou par courriel d.bieysse@cauvaldor.fr

Vous trouverez sur le site internet de Cauvaldor, des informations complémentaires : formulaire, fiches techniques, règlement de service... Ces documents sont aussi disponibles en mairie.





16/08 : Concert improvisé sous la Halle de Glanes



30/07 : Retour du Marché Festif salué par le public très nombreux



Septembre : Les viticulteurs sont en pleine action !



11/11 : dépôt de gerbe par les enfants de Glanes avec l'adjoint au maire représentant Jacques Ferrand



Octobre à décembre : Les activités de la Résidence Autonomie de Glanes sont nombreuses



03/12 : Le Noël pour les enfants, adultes et aînés de Glanes a été une réussite



Naissances

Etat Civil

 **FREGÉAT Joanne**, née le 31 août 2022

Fille de Bastien FRÉGEAT et de Gaëlle FRÉGEAT, née DANSET, habitants Le Claux à Saint-Jean Lespinasse.

 **TANGHE Avalonne**, née 11 septembre 2022

Fille de Yohan Tanghe et de Cynthia CROUZEL, habitants rue Centrale.

 **ADOUX Clémentine**, née le 29 octobre 2022

Fille de Emmanuel ADOUX et de Claire CALVO-DELATTRE, habitants route des Peyres.

Félicitations aux heureux parents !!!

Décès



Ils nous a quitté, nous avons une pensée pour tous ses proches.

 **MONTIEL LOMBARDO Jùan**, décédé le 21 novembre 2022 à la Maison d'accueil.

Infos pratiques

Horaires d'ouverture de la mairie :

le lundi de 14 H à 17 H

le mardi de 14 H à 19 H

Permanences du Maire: (sur Rendez-vous)

Le mardi de 15 H à 19 H.

Horaires d'ouverture de la Déchetterie:

Lundi : de 14 H à 18 H

Du mardi au samedi : de 9 H à 12 H et de 14 H à 18 H

Vous pouvez retrouver les comptes rendus du Conseil Municipal sur le site internet de la commune : glanes.fr

